

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 9 (1866-1868)
Heft: 54

Artikel: Intoxication sous-cutannée
Autor: Joel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Intoxication sous-cutannée.

Communication de M. le Dr JOEL.

M. Dœbele ayant été chargé d'une analyse médico-légale sur un chien de chasse frappé de mort subite, a trouvé dans l'estomac qui lui a été adressé, une très petite quantité d'un produit offrant les caractères chimiques de la strychine. — Je l'engageai à compléter son analyse par la preuve physiologique et, vu la très minime proportion de substance dont on pouvait disposer, nous décidâmes d'opérer sur un très petit animal, souris ou petit oiseau.

M. Isler, ingénieur, nous ayant procuré une souris, nous prîmes rendez-vous pour le 3 novembre, à 11 heures du matin, chez M. Dœbele.

La souris, alerte et vigoureuse, était renfermée dans une grande trappe en fil de fer.

J'attirai une patte au dehors, je rasai la partie interne de la cuisse avec de bons ciseaux courbés sur le plat, puis, ayant trempé la pointe d'une lancette à vaccin dans la substance à étudier, préalablement étendue d'un peu d'alcool, je pratiquai deux petites inoculations sous-cutanées.

La souris fut immédiatement relâchée. Elle s'échappa avec presse et conserva durant une minute environ toute sa vivacité, courant, sautant, grimpant comme avant l'opération. Puis survint un peu d'incertitude dans les mouvements ; elle courait encore, mais moins vite, elle essayait de grimper, mais ne réussissait plus ; ses attitudes décelaient une certaine inquiétude, un malaise évident. Puis après quelques légers mouvements convulsifs, elle se traîna à l'autre extrémité de sa trappe, se dressa lentement contre les barreaux, et tout à coup tomba renversée sur le dos en étendant les pattes postérieures, ramenant celles de devant sur la poitrine, et en excrétant une goutte d'urine.

La mort avait été instantanée et il s'était écoulé dès le moment de l'inoculation un intervalle de 2 minutes et 15 secondes.

Je crois que dans l'espèce (il ne s'agit que d'une question de dommages-intérêts) l'expérience était parfaitement concluante, et sert d'utile complément à l'analyse chimique. Je pense que toujours, quand il s'agira de poisons végétaux, l'analyse devra se compléter par l'examen des phénomènes de l'empoisonnement sur l'être vivant.